



Communauté de Communes  
Terrassonnais  
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT  
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir  
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

Le 25 novembre 2024, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 14 novembre 2024

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	31
Votants :	35
Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0

**PRÉSENTS :**

**Titulaires :** Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Daniel BARIL, Bertrand CAGNIART, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Bernadette MERLIN, Nicole DUBREUIL RAVIDAT, Dominique DURAND, Sébastien LUNEAU, Sylviane GRANDCHAMP, Betty CHABANE, Jean-Luc BLANCHARD.

**Suppléant :** Josiane LEVISKY représenté par Jean-Pierre COLIN Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Patrick DELAUGEAS représenté par Patrick BONIN.

**Excusés :** Mattia TRENTEMONT donne pouvoir à Betty CHABANE, Didier CLERJOUX, Jacques MIGNOT, Daniel BOUTOT, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Laurent PELLERIN donne pouvoir à Lionel ARMAGHANIAN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Jean-Michel LAGORCE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE BOYER, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA CHEVALIER.

**SECRÉTAIRE :** Mme Nicole DUBREUIL RAVIDAT

**OBJET : Contrat d'assurance statutaire 2025**

Le rapporteur explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents CNRACL permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge.

Il est proposé de renouveler le contrat individualisé pour les risques :

- Décès,
- Longue Maladie,
- Maladie Longue Durée,
- Accident de travail avec CNP Assurances.

AR Prefecture

024-200041150-20241125-DE2024\_109-DE  
Reçu le 26/11/2024

Le taux de cotisation proposée par la CNP pour 2025 est le même que celui acquis depuis l'exercice 2021, soit 3,54% de la base de l'assurance.

**Le Conseil Communautaire**, ouï l'exposé du Vice-président Jean-Jacques DUMONTET, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, :

- **VALIDE** la proposition pour un contrat individualisé pour les risques : Décès, Longue Maladie, Maladie Longue Durée, Accident de travail avec CNP Assurances pour l'année 2025 aux conditions exposées dans la présente délibération,
- **AUTORISE** M. le Président à signer le contrat et tout type de document administratif se rapportant à la présente délibération

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 25/11/2024

Le Président,  
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais  
Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10  
Haut Périgord Noir

**AR Prefecture**

024-200041150-20241125-DE2024\_109-DE  
Reçu le 26/11/2024